

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 14 NOVEMBRE 2022**

**Par le Service des relations médias,
relations publiques et à la communauté**

Dans l'enceinte de l'urgence de l'hôpital

Le CISSSLAU aménagera une salle d'isolement psychiatrique à Rivière-Rouge

RONALD MCGREGOR

rmcgregor@inmedias.ca

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) se dotera d'une salle d'isolement psychiatrique sécurisée au centre de services de Rivière-Rouge en 2023. La salle s'adresse à une clientèle qui se présente à l'urgence avec des problèmes de santé mentale. Elle sera localisée dans l'enceinte de l'urgence tout près du poste de garde dans un secteur achalandé.

Catherine Veilleux, agente d'information pour l'équipe du Service des relations médias au CISSSLAU, avance plus de détails sur ces travaux dont la date butoir des soumissions était le 20 octobre.

« Le réaménagement prochain de l'une de nos salles de l'urgence du Centre de services de Rivière-Rouge est une belle nouvelle. Le projet offrira un espace adapté aux personnes qui se présentent à l'urgence avec une grande désorganisation ou une détresse importante. Cet endroit sera conçu autant pour la sécurité de la personne que pour celle des autres usagers et de notre personnel. »

« Nous ne souhaitons pas identifier spécifiquement cette salle pour éviter une stigmatisation des usagers qui y seront admis. »

-Catherine Veilleux, CISSSLAU

La salle est présentement utilisée pour la surveillance de certains usagers. À la fin des travaux, elle aura, poursuit Mme Veilleux, « un revêtement mural spécialisé pour éviter une blessure et des éléments pensés pour la protection de l'usager, selon les meilleurs pratiques. Une porte avec vitre incassable, pour la sécurité de l'usager, du personnel et des autres usagers, permettra une observation adéquate de la personne puisqu'une surveillance sera établie selon l'évaluation de chaque cas en tenant compte des normes actuelles ».

Le CISSSLAU affirme qu'il n'y aura aucun impact sur la clientèle dans la salle d'attente puisque la nouvelle salle n'est pas située dans le même secteur. Selon Mme Veilleux, « à la suite de l'ouverture des soumissions et à l'adjudication de l'appel d'offres, un délai de livraison d'environ 30 semaines

est à prévoir pour certains matériaux de construction. Ensuite, la finition des murs et des éléments mécanoélectriques de la salle durera environ un mois pour la réalisation ». Il faut calculer environ 34 semaines après adjudication, soit le 20 octobre.

Toujours selon le CISSSLAU, le délai de dépôt est non dépassé et les coûts finaux des soumissions ne sont pas encore reçus. L'attribution du contrat est au plus bas soumissionnaire dans cet appel d'offres public. 🗳️

Le centre de services de Rivière-Rouge se dote en 2023 d'une salle d'isolement psychiatrique sécurisée qui s'adressera à une clientèle spécifique. (Photo L'Info du Nord - Ronald McGregor/Archives)



Poursuite de 15 M\$ contre des CHSLD des Laurentides

Aurélié Moulun - Le 8 novembre, deux familles s'ajoutaient à la poursuite intentée envers des CHSLD des Laurentides et le gouvernement du Québec, qui est passée de 9 M\$ à 15 M\$.

En septembre dernier, trois membres avaient déposé une poursuite civile. Emmanoel Makris, Vickie Vassiliki Makris et Patrick Dumont ont vécu le décès de leur père ou de leur mère en résidence ou en CHSLD en 2020 dans des conditions « *lamentables* », explique Patrick Dumont, un des demandeurs dans la poursuite. À la poursuite s'ajoutent désormais François Bourassa, fils de Louise Caron, et Daniel Lefrançois, fils de Ghislaine Murray.

Chaque famille réclame 3 M\$ en dommages punitifs, ce qui porte la poursuite à 15 M\$. La poursuite vise la Maison Wilfrid-Grignon à Sainte-Adèle, le Groupe Santé Arbec, le CHSLD Pavillon Philippe-Lapointe à Sainte-Agathe-des-Monts, le CISSS des Laurentides et le gouvernement du Québec.

Plus de poids à la poursuite

M. Dumont considère que l'ajout de ces deux familles aura un impact considérable sur la poursuite. « *On a été mis en contact via notre avocat. Comme les familles avaient*

des histoires similaires aux nôtres, on a fait une rencontre le 28 octobre dernier », raconte M. Dumont au Journal. Ces familles auraient d'ailleurs des preuves à l'appui, ajoute-t-il. Les événements vécus par les deux nouvelles familles se seraient également déroulées à la Maison Wilfrid-Grignon, d'après Patrick Dumont.

« *Je veux honorer ces aînés, ces combattants qui sont tombés. C'est important, je ne veux plus jamais que cela se reproduise* » - Patrick Dumont

« *C'est sûr que ça change la donne. Ça ajoute du poids à la poursuite. Ça démontre à quel point il manquait d'équipements, de formations et que nos aînés vivaient dans un état lamentable* », souligne-t-il.

M. Dumont est un « *caporal d'infanterie des Forces armées canadiennes à la retraite* », lit-on dans la poursuite initiale déposée le 9 septembre dernier. « *Les gens vulnérables, il faut les protéger. Je suis un gars très fier. Je veux honorer ces aînés, ces combattants qui sont tombés. C'est important, je ne veux plus jamais que cela se reproduise, jamais* », lâche-t-il à l'autre bout du fil.

De son côté, M. Paul Arbec, président-directeur général du groupe Santé Arbec, explique qu'il ne peut se prononcer sur la situation compte tenu de la poursuite. Nous avons aussi tenté de rejoindre le Pavillon Philippe-Lapointe et le CISSS des Laurentides. Toutefois, nous n'avons pas eu de réponse au moment d'aller sous presse.

Des aînés « passés à l'abattoir »

Emmanoel et Vicky Makris sont les enfants de Despina Pafou, résidente à la Maison Wilfrid-Grignon. Elle serait décédée le 17 mai 2020 « *sans pouvoir revoir sa famille; éloignée de ses proches aidants, sans recevoir les soins appropriés et totalement isolée* », lit-on dans la poursuite déposée en septembre. M. Makris a d'ailleurs fait parvenir une lettre au Journal. « *Les personnes tuées dans ce massacre ont laissé des trous indescritibles dans des familles entières, laissant derrière elles des traces inimaginables de culpabilité du survivant, de douleur incessante, de souffrance émotionnelle et d'autres dommages inconcevables. Car on a laissé impunis ce qui était essentiellement des crimes commis contre nos parents et nos proches* », écrit-il dans sa lettre.

Patrick Dumont est le fils d'André Dumont, résident du CHSLD Pavillon Philippe-Lapointe depuis 2016. D'après la poursuite,



« *les circonstances de la tragédie subie par feu Despina Pafou sont identiques à celles connues par feu André Dumont* ». Pour le demandeur, « *c'était l'omerta. Il y avait un grand manque de transparence entre les employés et les familles. Pour moi, les baby-boomers sont juste passés à l'abattoir, sans aucune compassion ni empathie* », déclare-t-il au Journal.

Accès, 16 novembre 2022, p. 5

Le Nord, 16 novembre 2022, p. 7

Deux nouvelles familles

Ghislaine Murray, mère de Daniel Lefrançois, aurait également subi de la négligence de la part du personnel. « Elle m'a raconté qu'elle avait demandé de l'assistance à une préposée pour aller à la toilette et



qu'elle attendait depuis 1h30. J'ai finalement joint une employée qui m'a répondu d'appeler le lendemain pour faire une plainte. Je n'en revenais pas de cette réponse. L'employée a fini par monter à la chambre, car j'ai insisté, et c'est là qu'elle a découvert ma mère dans ses excréments depuis 1h30 », raconte Daniel Lefrançois dans une entrevue avec TVA Nouvelles.

Même son de cloche de François Bourassa, fils de Louise Caron. « Ma mère m'a raconté qu'elle n'avait pas eu de bain depuis trois semaines et quand elle a eu la chance d'en avoir un, ils l'ont mis dans l'eau froide. Ma mère a vécu 12 ans avec moi et en la confiant à cette résidence pour aînés, on ne s'attendait pas à vivre des choses comme ça », indique-t-il dans la même entrevue.

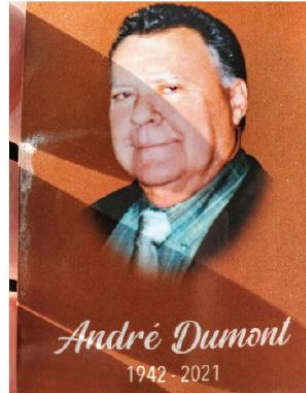
Demander le changement

En plus des dommages punitifs monétaires, Patrick Dumont souhaite voir les choses changer dans les CHSLD et les résidences. Il demande notamment le maintien des recommandations faites par la coroner Gaétane Kamel dans un rapport rendu en mai dernier.

« Ça devrait être une personne par chambre. Pas quatre », indique M. Dumont. Il veut également voir des purificateurs d'air dans chaque chambre. « On sait que la COVID se propage par aérosols. C'est important le respect des consignes sanitaires. »

Dans sa lettre, Emmanoel Makris souhaite également apporter un changement. « J'espère qu'un jour, les leçons tirées de la pandémie seront prises à cœur, qu'elles seront appliquées de manière responsable et avec beaucoup de soin. Et qu'elles ne se répéteront jamais. »

« Je veux honorer ceux qui sont décédés et changer les choses. Il ne faut pas que ces situations se reproduisent. Je suis prêt à aller jusqu'à la Cour suprême s'il faut », lance avec conviction Patrick Dumont.



André Dumont, père défunt de Patrick Dumont.



Emmanoel Makris et sa mère défunte, Despina Pafou.



Ghislaine Murray avec son fils, Daniel Lefrançois.



Louise Caron, mère défunte de François Bourassa.

JOURNAL **INFOS** .COM LAURENTIDES



PAGE ACTUALITÉ D'ICI

**DES INFIRMIÈRES
ÉPUISÉES MANIFESTENT**

04 et 05



PAGE ACTUALITÉ D'ICI

**LES AGENCES PRIVÉES
« TROP » PRÉSENTES
DANS LES URGENCES**

06

DES INFIRMIÈRES **LANCENT LA SERVIETTE**, LES AUTRES DEMANDENT DE L'AIDE

STÉPHANE TREMBLAY
stremblay@groupejcl.ca

Entre un patient qui fait des plaies de lit en attente de voir un médecin et un autre qui moisi sur une civière hurlant de lui venir en aide à travers les autres malades, sans oublier la dame qui attend depuis de longues heures à l'urgence, devenue impatiente, se trouve l'infirmière, à fleur de peau, brûlée avant de débiter son deuxième chiffre de huit heures...obligatoire.

Ce scénario hollywoodien n'est que la pure réalité des hôpitaux du Québec, la région des Laurentides encore plus « masacrée » que les autres.

« Les infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes sont oui épuisées, au bout du rouleau. Il est difficile de tenir debout quand on nous oblige à travailler 16 heures de suite, et ce, plus d'une fois par semaine », constate avec regret la présidente du syndicat de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), section Laurentides, Julie Daigault.

Une situation devenue « inhumaine », qui a été vigoureusement dénoncée la semaine dernière alors que les membres de la FIQ se sont rendus au bureau, pancartes en mains et drapeaux au vent, de la présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry.

« Nous sommes convaincus que Mme

Landry partage plusieurs de nos constats et qu'elle souhaite avoir les moyens de faire fonctionner notre établissement. Nous l'invitons à faire de nos propositions les siennes et à les porter auprès du ministère de la Santé », demande Mme Daigault.

Pour nous, le rôle des PDG n'est pas que d'appliquer les directives ministérielles et de n'être qu'une courroie de transmission hiérarchique. Ils doivent aussi porter les demandes de leurs employés, notamment celles des professionnelles en soins pour permettre à leur établissement de fonctionner efficacement pour le bien de nos membres et de nos patients », a-t-elle ajoutée, fortement appuyée par une dizaine de membres.

LES DÉMISSIONS N'ARRÊTENT PAS

Surchargées, certaines professionnelles profitent des assurances salaires pour prendre une pause avant de plier les deux genoux, ce qui coûte très cher à l'employeur. D'autres abandonnent carrément la profession préférant donner leur démission avant d'y laisser leur peau. Quelques-unes deviennent rapidement irritantes, déjà qu'elles sont irritées. Celles qui restent sont bien souvent vidées et découragées.

Elles souhaiteraient conserver leur peu d'énergie pour recharger les batteries, mais elles doivent se battre pour de meilleures conditions de travail. Elles demandent 4% d'augmentation salariale pour les



Les infirmières demandent à leur employeur de ne pas être qu'une simple courroie de transmission hiérarchique

trois prochaines années.

« Une mise à niveau salariale pour compenser l'inflation des derniers mois. Une protection du pouvoir d'achat par un mécanisme annuel d'ajustement du salaire. Des bonifications salariales pour compenser le travail effectué la fin de semaine, lors d'un jour férié et en temps supplémentaire ».

CONCILIATION VIE PERSONNELLE-TRAVAIL

Les membres de la FIQ, dont 90% sont des femmes, travaillant dans des centres offrant des services 24 heures par jour, sept jours par semaine, demande également un affichage des horaires au moins

deux semaines à l'avance et couvrant une période minimale de trois mois. L'accélération de l'accumulation de journées de vacances additionnelles et l'octroi de 10 jours de congés rémunérés aux victimes de violence conjugale, en plus d'un autre jour férié pour la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, le 30 septembre de chaque année, figurent parmi les demandes de la FIQ dans le cadre du renouvellement de la convention collective.

« Les professionnelles en soins ont, elles aussi, besoin de prendre des rendez-vous pour elle, leur famille ou comme proches aidantes. Nos horaires doivent être connus plus rapidement afin de mieux concilier note vie personnelle et notre travail »,

enchaine Mme Daignault.

LA SOLUTION EXISTE-T-ELLE?

Maintenant que le portrait peu encourageant a été exposé, avons-nous des solutions? La FIQ croit que de moduler un poste à temps complet en quatre jours par semaine et d'éliminer le temps supplémentaire obligatoire (TSO) avec des mesures pour favoriser le retour des professionnelles en soins dans le réseau public seraient déjà un bon pas dans la bonne direction. (voir autre texte)

« Il est difficile de faire un portrait juste, car le TSO est présent de façon très variable dans les Laurentides, mais 1 TSO est 1 TSO de trop », renchérit la présidente du

syndicat.

Cette dernière précise que lorsque la mesure du TSO n'a pas été appliquée alors qu'elle était souhaitée, voire forcée, par la direction, « les gestionnaires sont parvenus à combler les horaires. Donc, c'est possible », conclut Julie Daignault.

DES HÔPITAUX DES LAURENTIDES FONCTIONNENT À 75% AVEC DES AGENCES PRIVÉES

STÉPHANE TREMBLAY
stremblay@groupejcl.ca

Le débordement dans les hôpitaux des Laurentides ne date pas de la récente montée de malades, la situation est critique depuis plusieurs années. Les agences privées assurent le renfort partout, à certains endroits l'hôpital ne fonctionne qu'exclusivement ou presque qu'avec du personnel venu de l'externe.

Uniquement pour remplacer les infirmières, infirmières auxiliaires et infirmières cliniciennes, les coûts engagés par le CISSS des Laurentides se chiffrent à 26 M\$, pour l'an 2021-2022. Le montant grimpe à 36 M\$, si on ajoute les sommes reliées à la COVID.

« Il n'est pas possible de vous fournir les détails dans les délais demandés, ceux-ci nécessitant des analyses approfondies par secteur et par installation. Toutefois, au besoin, nous pourrions vous revenir au cours de la prochaine semaine avec davantage d'information », a répondu Hugo Morissette, l'un des responsables du service des relations médias du CISSS, à la demande formulée par Infos Laurentides.

« Évidemment, notre objectif est de diminuer autant que possible le recours à la main-d'œuvre indépendante », a-t-il ajouté.

Le syndicat de la FIQ, secteur Laurentides, parle du double. « Le CISSS a payé 76 M\$ en agences privées. C'est l'argent des citoyens qui est dépensé pour recevoir les mêmes soins. Les agences privées sont partout dans les Laurentides. Il y a même des départements où plus de 75% des professionnels en soins proviennent du privé, c'est très inquiétant », répond la présidente du syndicat, Julie Daignault.

MIEUX PAYÉ AU PRIVÉ

Cette dernière soutient être moins bien payée que les infirmières qui arrivent du privé. « Il devient inconcevable que les professionnelles en soins, qui tiennent le réseau à bout de bras, aient des conditions de travail très en deçà du personnel des agences privées ».

De plus, elle profite de l'occasion pour réitérer une des demandes syndicales en vue du renouvellement de la convention collective. (voir autre texte).

« Nous avons besoin du personnel stable dans nos départements, nous avons besoin de continuité pour la population. Il faut implanter des mesures pour favoriser

le retour des professionnelles en soins dans le réseau public ».

La FIQ demande une hausse salariale de 4 % au 1er avril 2023, au 1er avril 2024 et au 1er avril 2025.

« Il faut améliorer considérablement le salaire et les conditions de travail en général, instauré l'autogestion des horaires, tel que prévu dans la présente convention collective, mettre fin au temps supplémentaires obligatoires. (TSO), avoir des postes stables sur un quart de travail, revoir le poste à temps complet sur quatre jours par semaine... ».

LE CISSS PORTERA LA SITUATION AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Directement interpellée par les infirmières qui sont venues manifester devant le bureau de la direction, la présidente-directrice générale, Rosemonde Landry, a mentionné qu'elle s'assurera, comme elle dit l'avoir toujours fait dans toutes les situations particulières, de porter à l'attention du ministère de la Santé et des Services sociaux, la position des membres du personnel de son organisation, constituant ainsi des opportunités de discussions constructives afin de trouver des solutions aux problématiques vécues dans le réseau.



Les urgences débordent partout dans les Laurentides

Les dépenses réelles totales du CISSS des Laurentides (toute activité confondu) ont été, pour l'année financière de 2021-2022, de 2,1 milliards \$, incluant les dépenses reliées à la COVID.

Nouvelles des Laurentides, site Internet

Conseil d'administration du CISSS des Laurentides : séance publique
d'information annuelle et séance ordinaire

<https://nouvelleslaurentides.ca/conseil-dadministration-du-cisss-des-laurentides-seance-publique-dinformation-annuelle-et-seance-ordinaire/>

CONNAISSEZ-VOUS LES DROITS AUX USAGERS EN SANTÉ?

MYLÈNE DESCHAMPS

mylène.deschamps@eap.on.ca

Dans le cadre de la Semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux, qui a lieu du 13 au 19 novembre sous le thème «Les droits des usagers: les connaissez-vous?», le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides tient à souligner l'engagement et le travail de tous les bénévoles et des personnes-ressources qui travaillent au sein des comités des usagers et des comités de résidents de la région.

Le CISSS des Laurentides compte un comité des usagers du centre intégré, 11 comités des usagers et 14 comités de résidents dont le mandat consiste notamment à défendre les droits et intérêts des usagers. «Malgré les difficultés des dernières années, les comités des usagers des Laurentides sont restés actifs et présents pour la population. Chaque année, les bénévoles de ces comités consacrent des centaines d'heures à l'accompagnement des usagers et à l'amélioration des soins et des services. Au nom de notre organisation et de tous les usagers des Laurentides, je tiens à remercier tous ces bénévoles pour leur précieux engagement», a déclaré Rosemonde Landry, présidente-directrice générale.

Nous rappelons que les comités ont pour mission de renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations, de promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions

de vie des usagers et d'évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services. Ils sont les défenseurs des droits et des intérêts collectifs des usagers et peuvent offrir de l'accompagnement et de l'assistance aux usagers dans leurs démarches envers le CISSS des Laurentides, y compris lorsque ceux-ci désirent porter plainte.

La Loi sur les services de santé et les services sociaux reconnaît aux usagers les droits suivants : droit à l'information; droit de recevoir des services de santé et de services sociaux appropriés; droit de choisir son professionnel ou l'établissement dans les limites imposées; droit de recevoir les soins appropriés lorsque la vie ou l'intégrité est en danger; droit de consentir aux soins appropriés ou de les refuser; droit de participer à toute décision pouvant affecter l'état de santé ou le bien-être mental et physique; droit d'être accompagné, assisté ou représenté; droit à l'hébergement; droit de recevoir des services en langue anglaise; droit d'avoir accès à son dossier sous réserve de certaines limitations; droit à la confidentialité des informations consignées à son dossier et droit de porter plainte.

Pour en savoir plus sur les comités des usagers du CISSS des Laurentides, visitez la page des comités des usagers sur le site Internet www.santelaurentides.gouv.qc.ca. Les comités ont toujours besoin de nouveaux visages! Si l'engagement citoyen vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec votre comité local pour vous impliquer.

UNE CARRIÈRE AU CISSS DES LAURENTIDES?

MYLÈNE DESCHAMPS

mylène.deschamps@eap.on.ca

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides est heureux d'annoncer la tenue d'une journée carrière, le 19 novembre prochain, aux Galeries des Laurentides de Saint-Jérôme.

Ouvert à toutes les personnes et aux étudiants de tous les niveaux d'études, l'événement «Ta carrière au CISSS des Laurentides» permettra de découvrir et d'être conseillé sur les nombreuses possibilités de carrière en santé et en services sociaux

dans la région des Laurentides.

Les centres de formation professionnelle de la région, les établissements collégiaux, plusieurs gestionnaires du CISSS et employés ambassadeurs, seront présents pour accueillir, accompagner et informer les visiteurs. Une occasion unique d'explorer les multiples métiers au sein du plus grand employeur des Laurentides.

Le CISSS invite toutes personnes à la recherche d'une nouvelle aventure professionnelle et les jeunes étudiants à venir trouver une carrière sur mesure en fonction de leurs intérêts.

CISSS welcomes nursing staff from Africa

As part of the Skills Recognition Project nurses recruited internationally put forward by the Government of Quebec, the Integrated Health and Social Services Center (CISSS) of the Laurentians will welcome 40 nurses from Algeria, Cameroon, Morocco and Tunisia, in February and March 2023.

These new arrivals will be divided into two cohorts of 20 people each in the territories of Antoine-Labelle and Thérèse-De Blainville. In order to perfect their knowledge, candidates will follow training leading to an Attestation of Collegial Studies (AEC). They will then be equipped to work as beneficiary attendant(s) during their studies and, as nurses once their AEC and their examination of the Order of Nurses have been successfully attained.

A great partnership project

This project obviously requires the collaboration of several key players. The CISSS of the Laurentians therefore works closely with the Lionel-Groulx CEGEPs in Sainte-Thérèse and Saint-Jérôme/Centre college of Mont-Laurier, the Ministry of Immigration, Francisation and Integration as well as with the community organizations Zone emploi d'Antoine-Labelle and ABL Immigration Basses-Laurentides.

Housing – a major challenge

The support of the population is also necessary to promote the success of this project as access to housing representing a major challenge. A call is therefore made to anyone with a home available; a bedroom with access to common areas, a basement, a house or a four-season rental cottage. A bank of people willing to offer housing has also been created. If you are interested in joining this bank, you are requested to communicate by e-mail:

City of Mont-Laurier: info@zemploi.com

Lower Laurentians: info@abl-immigration.org

For the President and CEO of the CISSS des Laurentides, Ms. Rosemonde Landry, the arrival of these worker(s) is an asset to the organization. "It is with enthusiasm that we take part in this project. In the current context of labor shortages, we are counting on the collaboration of our teams and our partners to welcome these future members of our staff."

VOLUME 47 - NUMÉRO 43 - 16 NOVEMBRE 2022 - 40 PAGES - 54 281 EXEMPLAIRES



VOTRE JOURNAL INDÉPENDANT D'ICI UNE DIVISION DU GROUPEJCL



PAGE ACTUALITÉ D'ICI

LES INFIRMIÈRES SONT AU BOUT DU ROULEAU

03



PAGE ACTUALITÉ D'ICI

POUR 180 JOURS LE CHSLD LE BOISÉ SOUS TUTELLE

04

Photo Nina-Rose Cassivi

Nord Info, 16 novembre 2022, p. 3

Nord Info, 16 novembre 2022, p. 9

Nord Info, 16 novembre 2022, p. 37

La Voix de Saine-Anne-des-Plaines et Bois-des-Filion, 16 novembre 2022, p. 14

L'Éveil, 16 novembre 2022, p. 23

**TRANSPORTEURS BÉNÉVOLES
RECHERCHÉS**

Le CISSS des Laurentides recherche des bénévoles en accompagnement transport souhaitant s'impliquer auprès de jeunes en offrant de leur temps.



Si vous possédez un véhicule et que vous êtes intéressés, veuillez communiquer au **450 432-2777, poste 78402** afin d'obtenir de plus amples informations.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides
Québec

**TRANSPORTEURS
BÉNÉVOLES
RECHERCHÉS**

Le CISSS des Laurentides recherche des bénévoles en accompagnement transport souhaitant s'impliquer auprès de jeunes en offrant de leur temps.

Si vous possédez un véhicule et que vous êtes intéressés, veuillez communiquer au **450 432-2777, poste 78402** afin d'obtenir de plus amples informations.



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides
Québec

SAINTE-THÉRÈSE

LE CHSLD LE BOISÉ SOUS TUTELLE



Photo Nina-Rose Cassivi

  cause d'importantes lacunes qui ont  t  constat es au cours des derni res semaines, le CISSS des Laurentides a  t  mandat  pour intervenir   titre d'administrateur provisoire du CHSLD priv  Le Bois .

 **Nina-Rose Cassivi**

 nrcassivi@groupejcl.ca

Depuis le d but du mois, le Centre int gr  de sant  et de services sociaux des Laurentides (CISSS des Laurentides) a  t  mandat  par le minist re de la Sant  et des Services sociaux pour intervenir   titre d'administrateur provisoire du CHSLD priv  Le Bois ,   Sainte-Th r se.

Malgr  que le CISSS des Laurentides n'accorde pas d'entrevue   ce sujet, le centre a tout de m me  t  en mesure de communiquer quelques pr cisions au journal par  crit, mentionnant d'abord que leur  quipe conn it bien et collabore depuis plusieurs ann es avec le CHSLD Le Bois .

Toutefois, au cours des derni res semaines, des lacunes consid rables ont  t  constat es, notamment en ce qui concerne les services rendus aux r sidents, au niveau des soins d'hygi ne et par rapport   l'organisation g n rale du travail et   l'encadrement du personnel.


Ainsi, depuis le 2 novembre dernier,

dans le but d'am liorer les services qui y sont offerts, une  quipe de gestionnaires du CISSS des Laurentides assume l'administration temporaire du CHSLD pour un mandat de 180 jours. Selon le CISSS des Laurentides, il s'agit d'une proc dure qui se d roule en coop ration avec l'exploitant et le personnel de l' tablissement.

Les r sidents et leurs familles auraient alors  t  avis s de cette d marche par  crit. Une rencontre avec les familles se serait ensuite d roul e le 7 novembre dernier.

« Tous nos efforts sont actuellement concentr s pour soutenir et encadrer les  quipes en place, et nous assurer que les usagers re oivent des soins et des services de qualit , dans le respect de leurs habitudes, tout en veillant   leur qui tude », a termin  l' quipe du Service des relations m dias du CISSS des Laurentides.

D'un autre c t , l'administration du CHSLD Le Bois  n'a pas donn  suite   la tentative de communication du journal.




The Lac-des-Deux-Montagnes Users' Committee is an entity, created by the Act respecting health and social services, that is mandated to protect your given rights as a user of the health and social services system.

Twelve rights are recognized and listed in the Act, including your right to information and to receive services. You are also entitled to be assisted and represented in order to assert these rights.

The Users' Committee is there as your first line of defense.

Please reach out to us! **450-472-0013** ext. **46351**.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec 

CFLO, site Internet

Christian Dubé va rencontrer la Coalition Santé des Laurentides

<https://www.cflo.ca/christian-dube-va-rencontrer-la-coalition-sante-des-laurentides/>